



Monestier de Clermont

Procès Verbal de réunion du Conseil Municipal du 11 avril à 20h00

PRESENTS

R.Chalvin - M.Delmas - B. Fillit - C.Fiorucci - E Froment - S.Godefroy (arrivée 20h10)- P Hunckler - D Jausent
M Lafossas (parti à 22h25) – D. Parlouar - C.Riondet - L Viillard

ABSENTS

MJ. Villard donne pouvoir à B.Fillit
L. Paccalet donne pouvoir à C.Riondet
J. Lucsanszky non excusée

SECRETAIRE de SEANCE

M.DELMAS

Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal

DELIBERATIONS

- ***Vote du BP Commune 2016***

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget primitif de la comptabilité M14.
Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 1 242 465.58 €
- Section d'investissement : 378 935 €

Accord du CM

- ***Vote des taux d'imposition 2016***

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour équilibrer le Budget Primitif 2016 de la Commune, il y a lieu d'augmenter les taxes en ce qui concerne la part communale.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte d'augmenter les taxes de 0.50 % pour l'année 2015 et fixe les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 10.65 %
- Taxe sur les propriétés bâties : 26.42 %
- Taxe sur les propriétés non bâties : 77.07 %

Accord du CM

- **Vote du BP Assainissement 2016**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget primitif de la comptabilité M49. Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'exploitation : 141 434.16 €
- Section d'investissement : 69 758.27 €

Accord du CM

- **Augmentation des tarifs de l'assainissement**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'augmenter les tarifs relatifs aux frais d'assainissement à partir du 1^{er} mai 2016.

FRAIS ASSAINISSEMENT :

- Prime fixe 29 € HT
- De 0 à 1 000 m³ 0.90 € HT
- Au-delà de 1 000 m³ 0.80 € HT

Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC)

- Logement neuf : 3 000 € HT
- Logement ancien : 1 000€ HT

Accord du CM

- **Tableau des indemnités allouées aux Maires, Adjoints et Conseillers Municipaux**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour indemniser la fonction de conseiller municipal titulaire de délégation, le Maire et ses Adjoints baissent leurs indemnités initiales pour que l'enveloppe financière dédiée reste la même.

A. Maire

Nom du maire	Taux et montant de l'indemnité
M. CHALVIN René	37 1 255.76 €

B. Adjoints au maire et conseillers municipaux titulaires d'une délégation

Bénéficiaires	Taux et montant de l'indemnité
1 ^{er} adjoint Chrystel RIONDET	14 475.15 €
2 ^{ème} adjoint Didier JAUSSENT	14 475.15 €
3 ^e adjoint Sylvie GODEFROY	14 475.15 €
4 ^e adjoint	14

Eric FROMENT	475.15 €
Conseiller municipal	6
Marc DELMAS	203.64 €

Accord du CM

- **Indemnités de fonction de conseiller municipal titulaire de délégation**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 11 avril 2016 fixant les indemnités de fonctions du maire et des adjoints,

Vu le budget communal,

Considérant que les assemblées délibérantes sont tenues de fixer les indemnités de fonctions dans la limite des taux maxima prévus par la loi pour chaque catégorie d'élus,

Monsieur le Maire précise qu'en application des dispositions de l'article L 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales alinéa III, les conseillers municipaux auxquels le maire délègue une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité de fonction spécifique, laquelle doit toutefois rester dans le cadre de l'enveloppe budgétaire consacrée au maire et aux adjoints ayant reçu délégation. En aucun cas l'indemnité versée à un conseiller municipal ne peut dépasser l'indemnité maximale susceptible d'être allouée au maire de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

- **D'ALLOUER**, avec effet au 1^{er} mai une indemnité de fonction au conseiller municipal délégué suivant :

Mr Marc DELMAS Conseiller Municipal délégué à la gestion des travaux et du personnel par arrêté municipal en date du 11 avril 2016 et ce au taux de 6 % de l'indice brut 1015. Cette indemnité sera versée mensuellement.

- **Convention de partenariat FIT DAYS MGEN 2016**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune est partenaire de l'édition « Triathlon du Trièves FITDAYS » et qu'il convient donc de signer le contrat de partenariat avec l'Association TIGRE .

Accord du CM

- **Convention pour l'épandage agricole des boues de la STEP**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de conventionner avec le nouvel exploitant agricole de Monestier de Clermont pour l'épandage des boues des la station d'épuration avec Mr TURI.

Accord du CM

- **Attribution logement**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le T3 du 62 Grand rue est disponible et qu'il convient de le relouer. La commission logement propose Mlle Mélanie LONGO et Mr Jérémie TURI. Les locataires effectuant de nombreux travaux dans l'appartement, il est convenu de les exonérer de loyer jusqu'au 1^{er} août.

Accord du CM

- **Opération façades et toitures Mme LEBOULEUX**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention de Mme Pierrette LEBOULEUX dans le cadre de l'opération façades et toitures :

- Montant total des travaux : 40 902.05 €
- Subvention communale : 1 541.76 €

Accord du CM

COURRIER

Demandes de subvention :

ACCA pour la journée Safari Pêche : Refus du CM deux abstentions

AFM pour le Téléthon : Refus du CM à l'unanimité

Football Club pour un tournoi de vétérans en bordelais : Refus du CM deux abstentions

RAPPORT DES COMMISSIONS

CCAS

Les membres du CCAS regrettent la faible présence de conseillers au gouter organisé pour les Anciens. L'élection des ambassadeurs « Familles » est à prévoir (1 Elu et un non Elu).

Prochain Conseil d'Administration le 2 mai.

CAMPING-PISCINE

Un groupe d'étudiants a sollicité l'utilisation du camping au mois d'octobre, la commission a refusé.

Le recrutement pour la gestion du camping cette saison est fait : Mr DIETRICH et Mme BORDET.

Les régisseurs piscine sont à confirmer.

SPORT – ASSOCIATION

Le Forum des Associations serait organisé à priori le week-end du 3 et 4 septembre.

JEPE

Conseil Jeunes : Il est nécessaire de les mobiliser sur un projet et d'augmenter le recrutement.

Des chantiers Jeunes sont mis en place sur certaines communes voisines. Emploi à mi-temps sur les vacances encadré par le personnel communal. Idée à développer pour Monestier.

ARMEES

Prévoir les invitations pour les cérémonies.

URBANISME

PLU : réflexion en cours sur la définition des enveloppes urbaines (zone potentiellement constructible).

Service ADS : la CCT instruit désormais l'urbanisme de la commune. Les dossiers sont consultables pour les Elus sur le logiciel.

TRAVAUX-VOIRIE

Les radars de comptages (vitesse-type de véhicules-nombre) ont été mis en place par le Département du cimetière au garage Renault.

Faire un bilan des véhicules de la commune.

Une vingtaine de personnes ont assisté au nettoyage de la commune.

Installation prochaine de la borne IRVE, Place du Champ de Foire.

Accessibilité des Maisons de services publics : diagnostic au niveau départemental entre février et octobre. Ce diagnostic devrait parvenir aux communes. Réunion le 15.04 à la CCT.

La loi Notre va impacter la gestion des réseaux d'eaux et d'assainissement.

RESSOURCES HUMAINES

Le recrutement pour le remplacement de l'emploi d'avenir est en cours avec la Mission Locale.

DATES À RETENIR

Mardi 12.04 : 10h30 Visite de la Perception avec ALHPI
20h30 Commission Culture

Mercredi 13.04 : 18h00 GT PLU
20h15 GT Patrimoine

Jeudi 14.04 : 14h00 Rencontre SDH
18h00 : AG Syndicat du Serpaton
18h30 Permis de Construire

Vendredi 15.04 : 9h00 Préparation Triathlon
17h00 CCT Usagers Service Public en Trièves

Mercredi 20.04 : 18h30 GT PLU

Jeudi 21.04 : 17h00 Sécurité Routière
Conseil des Maires

Lundi 25.04 : 9h30 Projet site De Clermont

Mardi 26.04 : 20h15 Commission Urbanisme

Mercredi 27.04 : 19h30 GT Commune Propre

Jeudi 28.04 : GT PLU

Samedi 30.04 : 9h30 Ballade urbaine PLU
17h30 Conseil Jeunes

Dimanche 1^{er} mai : Cérémonie Stèle Emmanuel

Lundi 2 mai : 14h00 SEDI (Commission transition Energique)
19h00 Préparation plaquette

Mercredi 3 mai : 17h00 GT Embellissement
20h15 Commission Voirie-Travaux

Dimanche 8 mai : 11h00 Cérémonie

Lundi 9 mai : Conseil Communautaire

Mardi 10 mai : 18h30 Commission piscine

Mercredi 11 mai : 20h15 GT Patrimoine

Jeudi 19 mai : 14h30 PLU Public Associé

Samedi 24 mai : Visite relais TV

Dimanche 22 mai : 10h00 Triathlon

Lundi 23 mai : Prochain Conseil

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h40.